

**Bulletin d'inscription 2020 – 2021 à retourner par courrier postal à :**  
**Association Le Geste Vocal – 30, rue Monsieur-le-Prince – 75006 Paris**  
**Ou par email à : [espacedutempspresent@sfr.fr](mailto:espacedutempspresent@sfr.fr)**

Madame , Monsieur ,

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : Fixe : ..... Portable : .....

E-MAIL : .....

**WEEK-ENDS :**

- Trilogie des Sens N°1 : Les yeux et le Regard ... (10 - 11 octobre 2020)
- Trilogie des Espaces N°1 : Le Bassin, lieu de vie et de force (14 - 15 novembre 2020)
- Trilogie des Sens N° 2: Des Mains articulées ... (12 - 13 décembre 2020)
- Trilogie des Espaces: N° 2 La Cage thoracique ... (23 - 24 janvier 2021)
- Trilogie des Sens N°3 : L'Oreille, instrument d'écoute et d'équilibre (13 --14 mars 2021)
- Trilogie des Espace N° 3: La Bouche, un espace pour s'exprimer (10 - 11 avril 2021)

**STAGES PUBLIC :**

- Développer la Respiration : Paris 26 novembre (14h) – 29 novembre 2020 (14h)
- Un Dos fort, Une Colonne vertébrale mobile : Résidentiel en Montagne (74) 14 – 20 février 2021
- Phonation, Articulation, Déglutition : Paris 20 mai (14h) 24 mai 2021 (14h)

**POST-FORMATION, STAGE DE FORMATIONS CONTINUE :**

- Pour les praticiens de la Méthode Feldenkrais® (28 avril – 2 mai 2021)
- Pour les personnes ayant suivi les cycles de formation continue Geste Vocal (12 - 16 mai 2021)
- Souhaite recevoir une brochure d'information concernant les séminaires suivants :

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'Association Geste vocal d'un montant de :

Frais de dossier et inscription 2020/2021 à l'association : 30 €

Frais pédagogiques (acomptes dus et encaissables à l'inscription) : ..... €

**Acompte versé en 2019/2020 et reporté sur la saison 2020/2021 : ..... €**

TOTAL : ..... €

Date :

Signature :

## **Précisions concernant les inscriptions**

### **L'inscription à une activité de l'Association n'est prise en compte qu'après :**

- le règlement des droits d'inscription, fixés à 30€ pour l'année 2020 / 2021, comprenant la cotisation à l'association et les frais de dossier,
- l'envoi du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque ou d'un mandat postal international correspondant au montant des acomptes dus et encaissables à l'inscription pour l'ensemble des stages choisies (à l'ordre de "Le Geste Vocal").

L'Association étant déclarée à la Préfecture de Paris comme association culturelle et organisme de formation, sous le N° d'immatriculation :11 75 10 562 75, les stages peuvent être pris en charge par votre employeur, ou sont déductibles des impôts au titre de la formation professionnelle.

Frais d'annulation : aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement à moins d'un mois avant le début de la formation, ni après son démarrage.

**Si pour cause d'annulation d'un ou plusieurs stages en période de confinement Covid 19, les frais pédagogiques versés ont été reportés sur la saison 2020 :2021, merci de nous le signaler sur la ligne correspondante juste au-dessus du total.**